- L'ALE des Ardennes est une association de type « loi de 1901 », créée en 2001 et qui vise à favoriser la ***maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables***, auprès de l'ensemble des publics (collectivités, particuliers, entreprises, agriculteurs).

- L'Agence fait partie de divers **réseaux nationaux et européens**, notamment, concernant la précarité énergétique, le réseau RAPPEL, lui permettant de diffuser le retour de ses expérimentations ou à l'inverse de bénéficier des bonnes pratiques mises en place ailleurs en France ou en Europe.

- L'Agence a participé à **la mise en place d'actions de prévention de la précarité énergétique** (Ambassadeur de l'Energie à Fumay, Fonds d'aide aux travaux durant l'OPATB des Crêtes Préardennaises, actions avec les centres sociaux de Revin, Sedan, avec le FJEP de Vouziers, etc…).

- L'ALE 08 est opérateur du programme Habiter Mieux en Ardennes

- **L'ALE 08 a déjà réalisé diverses formations** pour des assistantes sociales, CESF, ambassadeurs de l'efficacité énergétique, employés de bailleurs publics…

Prestataire de formation
L'Agence est enregistrée sous le numéro 21 08 00451 08.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Agence Locale de l'Energie et du Climat

ALE 08

PREVENIR ET COMBATTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

1 journée théorique sur les enjeux, acteurs et moyens d'action
2 jours sur l'analyse des situations et les écogestes
2 jours de mise en situation et d'utilisation du logiciel

Charleville-Mézières (Ardennes) | du 8 au 10 mars 2016 (théorie) & du 4 au 5 avril 2016 (pratique)

Agence Locale de l'Energie et du Climat
17, Rue Irénée Carré - 08000 Charleville-Mézières
Tél. : 03 24 32 12 29 – fax : 03 24 54 68 27
Courriel : infos@ale08.org - http://www.ale08.org

CONTEXTE

On estime que 4 à 5 millions de ménages sont concernés **par la précarité énergétique**. En revanche, la proportion de ceux qui ont connaissance et recours à des dispositifs existants pour les aider à sortir de cette situation est bien moindre.
Le repérage des ménages constitue la première étape pour traiter le problème. Il peut être basé sur l'analyse de factures, sur un dialogue avec la famille ou, idéalement, au moyen d'un diagnostic socio technique léger visant à améliorer le confort, qualifier la situation du ménage et de son logement pour lui recommander des solutions adaptées à sa situation.

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de savoir **repérer une situation de précarité énergétique,** même en dehors de demandes récurrentes d'aides au paiement des factures. Face à cette situation, le but est d'analyser les raisons, de trouver les solutions à mettre en place et de diriger vers les acteurs appropriés.
En parallèle, deux jours sont consacrés à la mise en situation de visite à domicile, comprenant un jeu de rôle et l'utilisation d'un logiciel permettant de caractériser les dépenses énergétiques et de chiffrer les économies liées aux éco-gestes (démarche originale).
Le logiciel sera fourni aux stagiaires ayant réalisé ces deux derniers jours.

PUBLIC

Travailleurs sociaux
Face à des factures dépassant les possibilités de financement des familles, les travailleurs sociaux sont souvent dépourvus de solution. La formation a pour but de les guider vers les actions et choix les plus efficaces.

Chargés de visites et leurs encadrants
De plus en plus de collectivités souhaitent mettre en place des chargés de visites à domicile pour détecter les familles en difficultés et traiter ces situations qui ont toujours un coût à la fois humain et économique pour la collectivité.
Ces démarches peuvent être inscrits dans des programmes type SLIME [1], Ambassadeurs de l'Efficacité Energétique, Régie de Quartier, salariés en parcours d'insertion professionnelle…
Les encadrants peuvent suivre au minimum les 3 premiers jours de la formation pour bien comprendre les enjeux de la mission et les moyens à mettre en œuvre pour bien accompagner les chargés de visite.

Elus et Responsables Précarité Energétique de Conseils Départementaux ou autres collectivités
Par le biais de la loi NOTRe, les conseils départementaux sont devenus chefs de file de la prévention de la précarité énergétique. La première journée peut permettre aux élus de visualiser les possibilités d'action sur leur territoire.

[1] Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, éligibles au certificats d'économies d'énergie (voir http://www.cler.org/-Les-SLIME)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES & PROGRAMME

Jour 1

- ☞ Connaître l'intérêt économique, social et environnemental de la maîtrise de l'énergie ;
- ☞ connaître les moyens les plus efficaces pour économiser l'énergie dans un logement ;
- ☞ connaître les aides financières et juridiques, ainsi que les organismes pouvant aider les ménages et savoir orienter les familles.
- ☞ connaître les partenariats et les projets collectifs

Tout public, dont élus

☞ Jour 2 et 3

- ☞ Connaître les composantes de la notion de confort thermique ;
- ☞ connaître la part de l'énergie dans le budget d'une famille et savoir repérer une situation de précarité énergétique ;
- ☞ savoir lire une facture énergétique (gaz et électricité), savoir si la famille paie l'énergie au bon prix et repérer des situations anormales ;
- ☞ savoir analyser chaque poste de consommation (chauffage, eau chaude, éclairage, équipement de loisirs…) afin de repérer les situations normales, notamment par le biais de ratios de consommation.
- ☞ connaître des éléments de réponse et des moyens d'économiser pour chaque poste de consommation ;
- ☞ construire un projet pour la famille : la présentation des aides techniques et juridiques précède des exercices pratiques ; différentes situations sont abordées pour mettre en pratique les méthodes de repérage et proposer des solutions techniques et financières ;
- ☞ un temps pourra être alloué à la discussion autour de situations rencontrées posant des problèmes de traitement.

Travailleurs sociaux, chargés de visites et encadrants

Jour 4 et 5

- ☞ Présentation du logiciel utilisé dans le cadre des visites à domicile;
- ☞ jeu de rôle au sein d'un Appart'éco afin de simuler une vraie visite à domicile;
- ☞ utilisation du logiciel et édition du rapport.

Chargés de visites et encadrants ayant les connaissances développées précédemment

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ☞ Débats et exposés techniques reliés au contexte professionnel ;
- ☞ ateliers de travail à partir de situations réelles ;
- ☞ fournitures et utilisation de divers outils opérationnels, adaptés aux travailleurs sociaux et/ou à l'activité de diagnostic socio-technique.

La formation est réalisée à la fois dans les locaux de l'ALE 08 à Charleville-Mézières et à l'Appart'Eco mis en place par Espace Habitat et l'ALE 08 dans le cadre d'un programme commun.

COÛT

200 € par jour et par personne (possibilité de faire seulement le jour 1 et/ou 2+3 et/ou 4+5).